

### 1. PRINCIPES :

Le tutorat consiste à organiser les séances d'exercices en petits groupes d'étudiants sous la supervision d'un tuteur. Les étudiants et leur tuteur restent les mêmes le long du semestre, sauf exception.

L'ABC du tutorat préconise des bonnes pratiques d'animation et conduite des groupes ainsi que de méthodologie de travail.

Le présent Addenda, précise quelques modalités de mise en œuvre et de conduite du tutorat.

Les tuteurs – voire les étudiants - se réfèrent à ces deux documents en fonction des besoins.

### 2. MISE EN ŒUVRE :

La taille nominale des groupes pour le calcul du budget est de 8 étudiants mais la taille effective est sujette à de multiples facteurs :

- le nombre de tuteurs recrutés
- le nombre d'assistants-doctorants alloués
- la participation effective des étudiants aux séances

L'expérience a montré que la participation effective se stabilise aux alentours des 3/4 voire 2/3 des inscrits au cours. Il est donc tout à fait envisageable de constituer au départ des groupes de 10 étudiants et de recruter le nombre de tuteurs correspondant.

En cas de recrutement de tuteurs en nombre insuffisant, nous préconisons de confier aux meilleurs d'entre eux deux groupes de 6 étudiants (le phasage du travail en un temps individuel, un temps en sous-groupes et un temps avec le tuteur le permet)

S'il advient que des groupes chutent à moins que 5 étudiants, il y a lieu d'y remédier en rééquilibrant les tailles de quelques groupes.

Un assistant-doctorant est attribué à chaque salle d'exercices et en est désigné responsable. En plus de la conduite de son groupe, il doit veiller à ce que tous les groupes et tuteurs fonctionnent bien et est la personne de référence en cas de problème.

Les quelques étudiants qui préfèrent travailler seuls peuvent le faire et bénéficier des conseils des tuteurs en fonction de leur disponibilité.

Un changement de groupe voire de tuteur est possible moyennant négociation avec l'assistant-doctorant responsable de la salle.

### 3. FORMATION DES TUTEURS:

L'enseignant et un conseiller pédagogique du CRAFT organisent un briefing des tuteurs - autant que possible avant la 1<sup>ère</sup> séance d'exercices - au cours duquel l'ABC du tutorat et son Addenda sont discutés en complément aux consignes de l'enseignant.

L'enseignant communique l'ABC et son Addenda à chaque tuteur lors du recrutement. Il lui signifie qu'il attend de lui qu'il se prépare avant chaque séance en révisant la matière correspondante et en résolvant lui-même chaque exercice de la série.

### 4. INFORMATION AUX ÉTUDIANTS :

L'enseignant, avec l'appui d'un conseiller du CRAFT, informe les étudiants du tutorat lors du 1<sup>er</sup> cours et leur indique les liens vers l'ABC et l'Addenda.

**5. ORGANISATION :**

L'enseignant bénéficie d'un adjoint pour les exercices et le tutorat qui est un assistant-doctorant attribué par la section.

Les autres assistants-doctorants (1 par salle) sont fournis par les sections bénéficiaires du cours pour les cours d'analyse, et/ou par la section pour les cours de physique.

Pour des questions de faisabilité, nous préconisons que l'enseignant tienne une séance hebdomadaire de briefing-débriefing avec les assistants-doctorants et leur délégué de le faire avec leurs tuteurs respectifs.

**6. CORRIGÉ :**

Les étudiants sont régulièrement demandeurs d'une distribution précoce du corrigé mais nous savons bien que ce n'est que la capacité de résoudre soi-même et sans aide les problèmes qui permet la réussite. Nous préconisons donc de ne distribuer le corrigé qu'au plus tôt la veille de la prochaine séance d'exercices, voire après celle-ci si on préfère privilégier la discussion-correction des exercices avec le tuteur.

23 août 2012, jlr